

## CONDITIONS TARIFAIRES

	103103				
	Domaines proposés	Formule de paiement	Passage des examens théoriques et 1er et 2ème passage pratiques Cf. les conditions pour les passages supplémentaires	Surveillance et suivi de certification en 1ère année (cycle initial uniquement)	Surveillance et suivi de certification entre la 2 <sup>ème</sup> et la 4 <sup>ème</sup> année Hors contrôle sur ouvrage (CSO)
CERTIFICATION INITIALE	Amiante sans mention     Amiante avec mention     Plomb sans mention (CREP)     Plomb avec mention (CREP+DRIPP CTPP)     Termites métropole     Termites DROM-COM	Surveillances différées (hors CSO)	400 euros HT par domaine  Paiement à l'inscription au comptant ou en 3 fois sur 3 mois (à partir de 3 domaines)	120 euros HT par domaine  Paiement comptant à réception de facture	120 euros HT par domaine  Paiement comptant à réception de facture
	<ul> <li>DPE sans mention</li> <li>DPE avec mention</li> <li>(DPE sans mention inclus)</li> <li>Gaz</li> <li>Electricité</li> </ul>	Tout inclus (hors CSO)	640 euros HT par domaine  Paiement à l'inscription au comptant ou en 3 fois sur 3 mois (à partir de 3 domaines)		
	Certification volontaire (domaine hors champs d'accréditation) • Mérules et insectes à larves xylophages	Tout inclus	790 euros HT Paiement comptant à l'inscription		
RECERTIFICATION	Amiante sans mention     Amiante avec mention     Plomb sans mention (CREP)     Plomb avec mention (CREP+DRIPP CTPP)     Termites métropole     Termites DROM-COM     DPE sans mention	Surveillances différées (hors CSO)	400 euros HT par domaine  Paiement à l'inscription au comptant ou en 3 fois sur 3 mois (à partir de 3 domaines)		190 euros HT par domaine  Paiement comptant à réception de facture
	DPE sans mention     DPE avec mention     (DPE sans mention inclus)     Gaz     Electricité	Tout inclus (hors CSO)	59 Paiemer	590 euros HT par domaine ent à l'inscription au comptant ou sur 3 mois (à partir de 3 domaines)	
	Certification volontaire (domaine hors champs d'accréditation)  • Mérules et insectes à larves xylophages	Tout inclus	490 euros HT Paiement comptant à l'inscription		
EXTENSION MENTION Echéance égale au sans mention en cours	Amiante avec mention     Plomb avec mention     (CREP+DRIPP CTPP)     DPE avec mention	Tout inclus (hors CSO)	<b>300 euros HT</b> par domaine Paiement <b>comptant</b> à l'inscription		

PASSAGE(S) SUPPLEMENTAIRE(S) (en cas d'échec)					
Type d'examen	2 <sup>ème</sup> passage	3 <sup>ème</sup> passage	4 <sup>ème</sup> passage et plus		
* Examen Théorique	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT		
* Examen Pratique	GRATUIT	Au choix du candidat :  • GRATUIT en fournissant une <u>attestation de formation</u> dans le domaine concerné et postérieure au dernier examen passé.  OU  • 200€ HT par domaine à repasser	<b>200€ HT</b> par domaine à repasser		
	Paiement comptant lors of	•	entaire		

<sup>\*</sup> A compter du premier passage d'un examen, le candidat dispose d'un délai d'un an pour valider la certification. Passé ce délai, le candidat devra effectuer une nouvelle inscription et repasser l'intégralité de l'épreuve au tarif global de la certification (sous réserve d'évolution règlementaire).

FRAIS D'ANNULATION APRES INSCRIPTION A UN EXAMEN (si aucun justificatif valable ne peut être fourni : certificat médical, avis de décès)				
ANNULATION 7 JOURS OUVRES AVANT L'EXAMEN	ANNULATION LE JOUR MEME DE L'EXAMEN			
50 euros HT par domaine	100 euros HT par domaine			
Paiement <b>comptant</b> à réception de la facture				

En cas de non présentation du candidat aux épreuves, les montants relatifs à la certification ne seront pas remboursés

TRANSFERTS				
ENTRANTS	SORTANTS			
GRATUIT	70 euros HT par domaine			
	Paiement <b>comptant</b> à réception de la facture			

### CONTROLE(S) SUR OUVRAGE(S)

(réalisation entre la 2ème et 4ème année de certification dans le cadre de la surveillance ou dès le 5ème rapport DRIPP établi)

Domaines concernés	Pour 1 domaine	Pour 2 domaines (DRIPP non inclus)	Pour 3 domaines (DRIPP non inclus)		Pour 4 domaines
concernes		Réalisables sur une même demi-journée	Réalisables sur une même demi-journée	Réalisables sur une même journée	Réalisables sur une même journée
Amiante avec mention      DPE sans mention      DPE avec mention      Gaz	1000 euros HT	1100 euros HT	1200 euros HT	1500 euros HT	1550 euros HT
DOIDD		Pour 2 domaines (DRIPP inclus)	Pour 3 domaines (DRIPP inclus)		
• DRIPP		1400 euros HT	1500 euros HT		

Paiement comptant ou paiement en 2 échéances au lancement de la surveillance par Qualixpert



- En cas de récusation par le certifié du contrôleur attribué, les frais de déplacement liés à l'attribution d'un autre contrôleur, hors région, seront à la charge du certifié.
- Pour les certifiés sur Saint-Barthélemy: les frais de déplacement Guadeloupe Saint-Barthélemy du contrôleur seront facturés au certifié, sur présentation d'un devis préalable.
- Pour les certifiés en Guyane : les frais de déplacement Antilles Guyane du contrôleur seront facturés au certifié, sur présentation d'un devis préalable.

# CARTE PROFESSIONNELLE 35 euros HT Paiement comptant à la demande du certifié

### **SURVEILLANCE VOLONTAIRE**

(une surveillance peut être réalisée si le certifié en fait la demande et qu'elle intervient durant la période réglementaire)

150 euros HT par domaine

Paiement comptant à la demande de surveillance du certifié

### TRAITEMENT PLAINTE EN CAS DE FAUTE AVEREE

## 150 euros HT

Paiement comptant à réception de la facture

Pour plus d'informations, merci de vous reporter à nos conditions générales de vente en ligne sur notre site : <a href="https://www.qualixpert.com">www.qualixpert.com</a>.